

# Question de langue

Autor(en): **L.M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 35

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219726>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE  
PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## ON RENTRE

**B**H ! bien, ils reviennent petit à petit, à la queue leu leu, jusqu'à la rentrée générale, qui précède de quelques jours seulement la réouverture des écoles. Ces quelques jours d'intervalle permettent la réinstallation dans le logis, qu'on avait momentanément abandonné pour les champs ou la montagne.

Déjà, les médecins annoncent, les uns après les autres, dans les journaux, leur retour. C'est comme une gentille invitation à leur clientèle de ne pas les oublier et de ne se fier point trop à la provision de santé qu'ils ont faite durant leur villégiature. Il y a toujours des bouteilles à agiter.

Quand on rentre de villégiature, on trouve tout d'abord, dans sa boîte aux lettres, des circulaires-réclames, des journaux, dont les nouvelles ne sont plus de première fraîcheur, et puis, souvent, des notes à payer. C'est la douche. Parfois aussi, il y a un mot d'un parent, d'un ami absent depuis plusieurs années et qu'il ferait bon revoir, car la vie est courte. Hélas ! ce parent, cet ami, dont le désir était le vôtre et qu'une occasion tout à fait exceptionnelle a ramené pour quelques jours au pays, a trouvé porte close, quand il est allé frapper à votre domicile, impatient de vous serrer la main et d'évoquer avec vous, dans un moment de douce intimité, de communs souvenirs de jeunesse.

Et puis, quand on a remis tout en ordre dans l'appartement, jeté dans la caisse aux ordures les plantes qui ont séché, faute de leur arrosage quotidien, on dépouille toute la paprasserie. Voici le prospectus d'un marchand de combustibles, puis celui d'un pelletier. Brrr ! C'est l'hiver ; les poêles vont ronfler.

Chacun reprend ses petites habitudes. Le Grand Théâtre, le Théâtre de Bel-Air vont rouvrir et les dansings tourner de plus belle.

Rapides sont les jours, rapide la saison ! Que l'été est donc vite passé !

Nt.



## LOU CLARINETTE ET LOU LAO

**D**EIN lou teimps, quand lâi avâi onna dansetta din on vlâdzo, on dressivé tot bounaminton bosset, et on mettâi on tabouret pô monta déchu, n'avâi pas fauta d'onnn'êstrade quemet ôra.

La jeunesse dé Riondalet s'étâi décidâie de férê onna petita trupâie pô sé rédzoyi on bocon onna demêidze aprî-midzo.

L'avant demânda Samuïet Loution que l'îre on tot fameu clarinette, et que demorâvé à mé d'onnn'hôra dâo velâdzo.

Pô lâi arrevâ, lou tsemin londzivé lou bouâ aô pi dé la montagne. Quand Samuïet l'a étâ arrevâ, l'on bouaillâ ti einseimbiô : « Bravo, Samuïet ! » et lâi antvito préseinta on verro, et lé monta sù lou bosset.

On iadzo acheta, sè breinna on tantinet decè,

delé pô sé bailli lélan d'accordâ sa clarinetta, tuu, tuu lu lu, lu lu lu, tuu !

Dé ver lou ne quand la zu prâo djuvi que liré l'hôra de sein allâ, lou président dé la jeunesse la passa la crousellie pô lou payi.

Et le fellie lâi anèboura sè catsette de bes-coumô, de crechola, et de bonbonisse de la fita.

Lou clarinette, aprî avâi bu encora on verro, liré tot dzoyô pô sé reintornâ mâ mafâi liré dzo on pou sombrô pô passa lou long dâo boû.

Quand la zu fé on poû mé de la maîtî dâo, tsemin, sè cheint biossi per le dzeret. — Mon Dieu ! ouai ! l'îre on lâo de galésa taille ! quin réfreson... Brerrrrrr...

Et lou pouro Samuïet tant l'avâi pouaire, le pâi se dressivon sù sa tita, et grulâve quemet la foillie dein sè tsassuè.

La bougra de bite, que cheintâi l'odeu dâi bescoumô, lâi acroutsive sè catsette, que la età d'obezi de lâi ein bailli pô tatsi de sein défère.

Mafâi, lou lâo rêvègnâi à la tserdze, et pu quand l'ant età quazu frou dâo boû, l'avâi dzô vudyi se calsette, et cliia pesta de bite lou chevessai adi.

— Mon Diu, quiè me faut-te deveni. Nè pllie rein à lâi fôtre per le pottés que desâi lo pouro Samuïet. Tot don coup, l'idée lâi vint de djuvé on air pô se bailli on pau de coradzo. Quand cliia guenellie féroce la oïu sublia la clarinetta, l'a fotu lou camp quemet onna lâivra que l'a lou tsein aprî se coussè. Le paraît que cliiâo bite lant lé deint que la musica lè lâo z'agace.

Et ein sein alleint, lo pouro Samuïet desâi :

— Quin damâdzo que n'ausso pas sondzi pe vito à djuvi de la clarinetta. N'aré pas età do-bedzi de voudyi mè catsette po' cliiâ bite !

L'oncîe Emile P., de Morges.

\*\*\*

## LE DOU COUSIN

Abram à Coumet et Iôdi à Tambou sè desant cousin.

— Mâ, Iôdi, desâi Abram, dis-mè vâi, tè que te cougnâi lè z'affère, quemet è-t-on dza cousin ?

— Eh bin ! mè rassovigno d'avâi oïu dere à ma mère-grand que dein lo teimps son rièrè père-grand avâi onna vatse qu'avâi zu doû vè. L'ein avâi gardâ ion por li et l'a veindu l'autro âo rièrè père-grand de ta mère-grand. L'è dinse qu'no sein cousin.

— Dinse, Iôdi, lè doû, no sein d'â pareint de la part de l'étrâbillio. Marc à Louis.

## QUESTIONS DE LANGUE

C'est un privilège pour nous, Suisses romands, de parler dès le berceau, la langue française. Nous y sommes très attachés et nous ne verrions pas d'inconvénient à ce que ce fût la langue universelle, le vrai esperanto. De cette façon, nous, qui ne sommes point polyglottes d'inclination, nous pourrions nous faire comprendre partout et tout comprendre. Mais laissons ce rêve aux disciples du Dr Zamenhof. Efforçons-nous, au contraire, de connaître de mieux en mieux la langue de Voltaire, pour ne citer que lui.

La Belgique partage, avec la Suisse romande, l'honneur d'avoir le français comme langue nationale. Il est donc naturel que de ce pays partent des livres écrits pour discuter des ques-

tions de langue susceptibles d'arrêter notre attention.

La Belgique, sans doute, a ses belgicisms, comme la Suisse romande ses helvétismes, comme la France elle-même a ses provincialismes, — un mot qui a survécu aux géographies des siècles passés et que personne ne songe à expulser du Dictionnaire.

Inutile d'entretenir les lecteurs du *Conteur* du parler vaudois. Je voudrais simplement signaler ici les ouvrages d'un Belge qui constituent une documentation précieuse pour ceux que l'expression du langage intéresse. Il va sans dire que nous ne parlons pas des doctes professeurs, mais de simples « pékins » curieux, non pas de tout savoir, mais de savoir le plus possible, en passant.

Georges Rens, ou G. O. d'Harvé, a publié à Bruxelles en 1915 un premier volume : *Parlons bien*, avec ce sous-titre explicite : Recherches et trouvailles grammaticales.

Quelques belgicisms. Dans les écoles ménagères de Bruxelles, on emploie le mot de « fricadelles », au lieu de « boulettes ». L'auteur remarque à ce propos que l'on considère à tort « carbonnade », viande grillée, comme un belgicisme ; le mot est dans le Dictionnaire de l'Académie, jusqu'à présent. Où le Français dit familièrement : Il y en a *pas mal*, le Belge dit : Il y en a *assez bien*. N'est-ce pas notre ? Il y en a *joliment* ! Voici encore quelques particularités : A la promenade, une dame tend les bras à son enfant en lui disant : Viens *chez* ta maman. Sous l'influence germanique : Qu'est-ce que *pour* une affaire ? Sous l'influence flamande : Habiter *sur* un appartement. La porte, sortie des gonds, ne *sait* plus s'ouvrir. Cependant, tous les belgicisms ne sont pas des barbarismes : Tu mens que tu *pues*. Littré cite St-Simon : Il mentit bien *puamment*, c'est-à-dire avec impudence. Je ne suis pas si mauvaise langue que vous, s'écrie une Bruxelloise (ou une Lausannoise !) dans une querelle. Malherbe disait : Il n'est rien de si beau comme Calste est belle. *Monter en haut* se trouve dans le Petit Poucet, de Perrault, un académicien...

Un autre livre, édité en 1922, par le même auteur, est intitulé : *Parlons mieux*.

Répondant à des critiques, qui auraient voulu le voir parler un peu plus de la bonne prononciation, Georges Rens s'excuse par la trop grande ampleur du sujet. « Ecourté, ce chapitre aurait été insuffisant. La même raison nous détourne du projet de le *colloquer* dans *Parlons mieux*. Le mot colloquer, que nous nous sommes permis de souligner, n'est pas heureux ; *mettre*, tout simplement, eût été préférable ; mais nous avons sans doute affaire à un belgicisme.

Avec raison, l'auteur s'élève contre la manie des mots étrangers à la langue française, trop nombreux dans notre vocabulaire. Il voudrait du moins les franciser, encore mieux leur restituer leur origine. Ainsi, le mot anglais *groom* est d'origine hollandaise : grom, garçon. Mais le vieux français disait déjà : gromme ou groume. Pourquoi ne pas reprendre cette orthographe ? On a bien : *bifteck*, qui n'est pas une orthographe anglaise, mais l'usage de la prononciation anglaise !

Après avoir passé en revue les modernismes, ce que l'on appelle communément les néologismes, Georges Rens nous parle des tranchésismes. Au premier abord, ce mot surprend, mais bientôt on saisit que cela permet d'éviter la périphrase : argot des tranchées.

Le troisième volume de la série se présente sous un nom peu banal, qui ne court certes pas les rues : « Euphémie, ou la Biendissance ». C'est un cours de langage français, qui se lit agréablement. On y trouve des renseignements de tous genres, et il nous plaît de signaler les pages parlant des archaïsmes et des néologismes, ces deux forces contraires qui maintiennent l'équilibre d'une langue. Le verbe s'accoutumer est en pleine vitalité. Pourquoi donc oublierait-on le substantif, si harmonieux : accoutumance ? Il est décisionnaire, disait-on autrefois de quelqu'un se décidant rapidement à faire telle ou telle chose. Voilà un archaïsme qui ressemble fort à un néologisme. Est-il bien nécessaire d'avoir irrésistiblement à côté de l'insuccès ? En ce domaine, la mesure est chose indispensable.

Nous espérons que les lecteurs du *Conteur* ne nous iront voir pas de les avoir retenus sur ce sujet qui, prétendent quelques-uns sans doute, sort de son cadre, mais, parodiant un mot célèbre, nous dirons : Rien de ce qui est langue ne lui est étranger. L. M.

### IL Y A CENT ANS

**L**A députation chargée par le Conseil d'Etat d'aller complimenter le roi de Sardaigne à son passage à Thonon a été accueillie par LL. MM. avec beaucoup de bienveillance. Le roi, après avoir témoigné qu'il était sensible à l'attention du gouvernement du canton de Vaud, a parlé entre autres du pays, de sa beauté et de la petite mer<sup>1</sup> qui le baigne.

La Municipalité de Thonon, de son côté, a montré à la députation les égards les plus délicats. Non contents de la faire recevoir à son arrivée par deux de ses membres qui l'ont accompagnée à un logement aussi commode qu'agréable, qu'elle lui a fait retenir, elle a poussé l'attention au point que lorsque la députation a voulu payer sa dépense, tout l'avait déjà été.

### CHANSON DE MARIE L'EFFEUILLEUSE

*Voici Marion l'effeuilleuse  
Et vire lon et vire laine,  
Qui vous revient toute joyeuse !  
En passant l'eau,  
J'ai dit adieu à mon hameau  
Pour habiter sur vos coteaux !  
Et vire lon et vire laine,  
J'ai su profiter de l'aubaine !*

*A la vigne, en quelques semaines,  
Et vire lon et vire laine,  
J'ai récolté, sans grande peine,  
Qui l'aurait cru ?  
Avec une pile d'écus,  
Un gentil mari par dessus !  
Et vire lon et vire laine,  
J'ai su profiter de l'aubaine !*

*Filles d'ici sont fignolettes,  
Et vire lon et vire laine,  
Et pour mieux faire les damettes  
S'en vont chercher  
Bien loin ce qu'elles ont tout près :  
Travail et bonheur au foyer !  
Et vire lon et vire laine,  
J'ai su profiter de l'aubaine !*

*Mon petit cœur est tout en fête,  
Et vire lon et vire laine,  
De Martin, j'ai fait la conquête,  
Tout simplement  
Dans ses vignes en effeuillant !  
Jeunes filles, voilà comment.  
Et vire lon et vire laine,  
J'ai su profiter de l'aubaine !*

Louise Chatelan-Roulet.

<sup>1</sup> Un Marseillais disait : L'étang de Berne.

### AU TRIBUNAL

— Pourquoi avez-vous pris un faux nom lors de votre arrestation ?

— Mon Dieu, ça c'est fait si vite que je n'ai pas eu le temps de me souvenir de mon vrai nom.

\* \* \*

— Vous avez déjà subi trois condamnations.

— Pardon, monsieur le président, deux seulement.

— Non, trois, vous dis-je.

— Mais non, c'est bien deux... Voulez-vous parler ?

\* \* \*

— Monsieur le président, v'là la chose. Figurez-vous que vous êtes à la pinte, vous venez d'avaler trois décilitres de rouge...

— Prévenu, votre comparaison est outrageante !

— Faites excuse... Monsieur le président ne boit peut-être que du blanc ?

### DU PRÊT DES LIVRES

**L**ES livres ont toujours été la passion des honnêtes gens, disait le poète polyglotte *Vadius Ménage*. Si nous paraphrasons cette pensée devenue célèbre, nous dirons que les livres ont toujours été le goût favori, la passion raisonnée des hommes paisibles, rangés, d'un esprit correct et systématique. Un bibliophile aime ses volumes d'un amour particulier, d'un amour quelque peu vaniteux, de ce même amour de propriétaire que Gavarni a immortalisé dans cette légende de bourgeois possesseur : *Mon mur* ; un bibliophile dit : *Mes livres* avec la même intonation satisfaite et glorieuse ; il ressent pour eux une tendresse mêlée de crainte, de pudeur, d'effarement bizarre, qui se comprend et s'analyse facilement.

Si, dans les mains du gros propriétaire, le plâtre se fait or, les livres deviennent joyaux dans celles du bibliophile. Il vit au milieu d'eux dans une quiétude sans égale, dans le bonheur intime du droit de possession, dans des ravissements béatifiques et infinis, il passe de longues heures à les contempler, à les aligner, à les soigner, essayer, épousseter avec une joie enfantine. Il les connaît page par page, ligne par ligne. Il les apprécie par des affinités variées de sensations douces et charmantes. Il pense enfin, avec Montaigne, que ces bons et sûrs amis, que ses livres, sont encore la meilleure munition qu'il puisse trouver à cet humain voyage.

L'emprunteur, bibliophage et insouciant, ne calcule rien de tout cela. Il tombe au milieu de ces doctes jouissances comme un renard dans un poulailler. Il est possédé tout à coup d'une fringale de lecture. Il arrive et laisse gravir impudemment ses convoitises sur les rayons où juchent les volumes que son esprit voudrait dévorer. Il implore avec des paroles caressantes, il jure ses grands dieux, que l'emprunt qu'il fait est un emprunt forcé, il affirme que le livre demandé sera couvert soigneusement, enveloppé, serré sous clef, loin des regards indiscrets et des mains malheureuses. Il invoque l'amitié la plus confraternelle, la sympathie la moins déguisée, et promet de rendre le livre dans la huitaine. — C'est hélas ! la cigale qui quémante à la fourmi. Et la cigale est oublieuse !

La fourmi ne doit pas se laisser séduire, elle doit être calme et inflexible, et répondre sans cesse et toujours par le plus formel refus.

Le bibliophile qui prête un livre se fait injure à lui-même ; il travaille à ses peines, à ses insomnies, au châtement de sa générosité.

Le bibliophile qui prête un volume s'en repent toujours. Ce sont d'abord des craintes vagues, un sentiment curieux d'inquiétude, qui l'obsède, un agacement inconscient qui le tracasse. Il sent qu'il lui manque quelque chose, et la place béante laissée par l'absent sur les rayons de sa bibliothèque le fait frémir furtivement.

Il n'y a rien que l'on rende moins fidèlement que les livres, dit sentencieusement un moraliste ancien ; l'on s'en met en possession par la même raison que l'on dérober volontiers la science des hommes, desquels on ne voudrait pas dérober l'argent. » Un livre prêté est, en effet, à moitié perdu. L'emprunteur le plus honnête s'accoutu-

me à sa vue, il en remet de jour en jour la restitution, et arrive, sans qu'il y songe, à se faire facilement une morale à la Bilboquet : « Ce livre pourrait être à moi... il devrait être à moi... il est à moi. » Au surplus, on ne se gêne guère avec les livres des autres, on en use sans façon ; ce sont les mains humides, les cendres du cigare, la poudre de l'écrivoire, que sais-je ? Tout contribue à maculer les pages virginales.

Il est rare que le bouquin vagabond ne revienne pas légèrement détérioré, comme un écolier qui aurait fait des fredaines. Ce ne sont quelquefois que taches insignifiantes, que feuillets froissés. Mais aussi, plus souvent, le pauvre volume porte des stigmates indélébiles. Sa reliure est meurtrie, ses pages sont déchirées, et ses gardes n'ont su le défendre des plus vilaines atteintes...

Souvenons-nous de cette anecdote gasconne de deux amis couchés dans la même chambre :

— Pierre, dors-tu ? dit l'un à son camarade.

— Pourquoi ? répond ce dernier.

— Parce que, si tu ne dormais pas, je t'emprunterais un louis.

— Alors... je dors.

Adonques, dormons toujours. Soyons sourds à la voix attendrie et suppliante des emprunteurs. Gardons nos livres en avares, en égoïstes, si l'on veut, quelque pénible que le refus nous soit. Gardons précieusement nos livres, ne les prêtons pas. C'est le plus sûr moyen de conserver la tranquillité intérieure, la paix de conscience, le bonheur sans nuage, l'ivresse paradisiaque de nos voluptés bouquinières.

**Robes de bois et femmes de marbre.** — Je ne puis résister au plaisir de vous annoncer, Mesdames, que vous porterez l'an prochain de somptueuses toilettes en frêne, en peuplier, en chêne, en marronnier, bref en bois d'arbre ou en bois d'allumette.

Telle est la singulière prophétie que vient de faire le plus sérieusement du monde le respectable docteur Edward E. Slosson, l'un des plus réputés membres de la Société américaine de chimie.

Non seulement cet excellent savant croit aux costumes en bois, mais, descendant jusqu'à la chaussure, il affirme que vos mignons souliers seront également faits d'un composé chimique qu'il n'est ni le cuir, ni le papier.

Quant aux toilettes en bois, si elles ne présentent pas à priori des qualités de souplesse, j'avoue du moins qu'elles prêteront à de multiples combinaisons et que, grâce à elles, la vesture plus que jamais fera la nonne.

La timide jeune fille s'habillera de thuya ou de bois de rose, la brune piquante se réservera le citronnier, cependant que l'ébène sera l'apanage des veuves inconsolables et que le chêne-liège conviendra admirablement aux femmes légères et le cyprès aux neurasthéniques.

Enfin quelle joie n'aurons-nous pas à lire dans les chroniques mondaines de la mode des petites notes de ce genre :

« Remarqué hier à la promenade la belle Mme X... en une ravissante toilette de pitchpin, incrustée d'acajou avec ornements et volants en pierre ponce ! »

Pourvu du moins que si rigide ment vêtues, vous ne deveniez pas, Mesdames, aussi insensibles à nos soupirs que statues de marbre ou de bronze ?

T.-L.-R.

### LES NOISETTES

**L**A récolte des noisettes s'annonce très abondante surtout dans la partie montagneuse du canton de Fribourg. Elle peut procurer une ressource très appréciable pour quantité de petites gens. Mais il est bien à craindre que l'on procède à cette cueillette beaucoup trop tôt, avant la maturité des fruits.

Cela ne date, paraît-il, pas d'aujourd'hui, car le 12 août 1808, l'Avoyer et le Petit conseil du canton de Fribourg, renouvelant d'anciens règlements, notamment ceux du 19 août 1757 et du 17 août 1794, défendaient à qui que ce soit de cueillir les noisettes avant le 8 septembre, fête de la Nativité de Notre-Dame que l'on surnommait vulgairement Notre-Dame des noisettes. Toute contravention était amendable de cinq francs de Suisse et les parents rendus responsables pour leurs enfants.